



Municipalité Régionale de Comté de Papineau (MRC)
Province de Québec

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, QUE :

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le trente et un décembre deux mille vingt-cinq (31 décembre 2025) seront déposés lors de la séance régulière du Conseil de la MRC prévue le 15 avril 2026, au siège social de la MRC de Papineau, soit au 266, rue Viger à Papineauville.

Le bureau de la MRC de Papineau est l'endroit où quiconque peut prendre connaissance desdits rapports.

DONNÉ à Papineauville ce 1^{er} jour du mois d'avril deux mille vingt-six.

Roxanne Lauzon
Greffière-trésorière et directrice générale